

Couper le parcours des entrepreneurs

Aider en amont les porteurs de projet, non issus du milieu agricole et qui souhaitent s'installer en agriculture, c'est l'objectif de la CIAP du Centre-Val de Loire créée en juin 2018.

« De nouveaux porteurs de projets veulent aujourd'hui s'installer en agriculture ; ceux qu'on appelle les hors cadres familiaux, avec des besoins spécifiques », pose d'emblée Cédric Bernard, coordinateur de l'Adear Centre. C'est de ce constat qu'est née l'idée de la Coopérative d'installation en agriculture paysanne, sorte d'incubateur du monde agricole. C'est une Société coopérative d'intérêt collectif, ce qui permet un multipartenariat et dont le capital social est détenu par les organismes membres fondateurs, agriculteurs, entreprises de l'économie sociale et solidaire, organismes professionnels agricoles et citoyens. « Nous avons travaillé pendant trois ans avec des couveuses généralistes de la région ; au bout de deux ans, nous avons identifié les besoins, ce qui nous a confortés dans la pertinence de la création d'une couveuse spécifique agricole. »

La CIAP permet aux porteurs de projet d'avoir un statut, de développer leur activité au sein de la couveuse et de mettre en place leur outil de production. Ils bénéficient d'un accompagne-

ment territorial, d'un système de tutorat et d'un suivi sur les volets économique et technique. Le portage peut aller de 1 à 3 ans ; quand le porteur de projet est prêt à se lancer seul, il rachète l'outil de production à la CIAP. Pendant la période en couveuse, il est suivi régulièrement sur l'avancée de son projet et peut intégrer des formations techniques ou de gestion. La CIAP intervient sur des projets à taille humaine en élevage et maraîchage essentiellement. Le profil type : hors cadres familiaux, en reconversion professionnelle, 30-35 ans, issus des milieux rural ou urbain, « qui recherchent une adéquation entre leur vie personnelle et professionnelle, parce qu'il y a un vrai engouement pour la ruralité et de nouveaux modes de consommation », résume Cédric Bernard. « L'important : être motivé, avoir une idée précise de la production et un premier dimensionnement du projet. » L'objectif de la CIAP : jusqu'à 2020, dix à quinze projets à l'année ; puis une trentaine par an.



À partir de 2020, la CIAP portera le stage paysan créatif, aujourd'hui géré par les Adear. Un dispositif qui permet d'évaluer un projet avant l'entrée en CIAP.

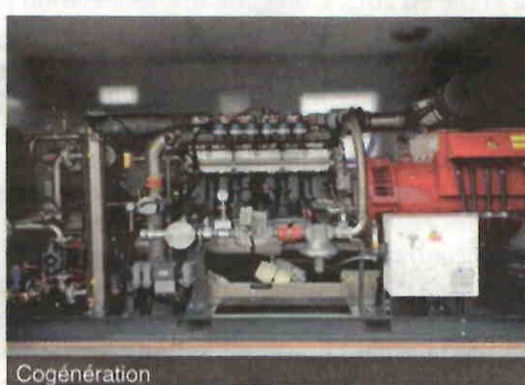
M. M.

(Photo archives NR, Sébastien Gaudard)

Spécialiste de la méthanisation agricole



Vous avez un projet de méthanisation ? Confiez-le au spécialiste !



- ✓ Conception et réalisation d'unités de méthanisation
- ✓ Solutions cogénération et injection biométhane
- ✓ Près de 80 installations de biogaz en service en France
- ✓ Plus de 12 ans d'expérience

Retrouvez-nous au
SIMA

hall 2 A007

agriKomp France – 5 rue Franciade – 41260 La Chaussée Saint Victor – Tél. 02 54 56 18 57 – info@agrikomp.fr – www.agrikomp.fr